

Projet Bourgeau N

Requête 4337-2026

**Demande relative au projet d'investissements Bourgeau Nord
(« Projet Bourgeau N »)**

Table des matières

1.	INTRODUCTION	3
2.	OBJECTIFS VISÉS PAR LE PROJET ET JUSTIFICATION EN RELATION AVEC LES OBJECTIFS	3
3.	DESCRIPTION DU PROJET	5
4.	PRINCIPALES NORMES TECHNIQUES	7
5.	COÛTS ASSOCIÉS AU PROJET	8
6.	IMPACT SUR LES TARIFS INCLUANT UNE ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU PROJET	10
7.	CALENDRIER PROJETÉ	11
8.	LISTE DES AUTORISATIONS EXIGÉES EN VERTU D'AUTRES LOIS	12
9.	IMPACT SUR LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DU SERVICE DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL	12
10.	COMPTE DE FRAIS REPORTÉS ET SUIVI	13
11.	CONCLUSION	13

1. INTRODUCTION

1 Enbridge Gaz Québec (ci-après « **EGQ** ») souhaite réaliser un projet d'investissement visant à
2 remplacer une conduite et les branchements de plusieurs clients situés sur le tronçon de la rue
3 Bourgeau Nord, à Gatineau (ci-après le « **Projet** »). Ces remplacements sont essentiels pour
4 assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel des clients concernés situés sur le tracé du
5 Projet ainsi que pour préserver l'intégrité et la sécurité du réseau gazier d'EGQ.

6 La présente demande vise à obtenir l'autorisation de la Régie, conformément à l'article 73 al. 1,
7 par. 1° et 2° de la *Loi sur la Régie de l'énergie*, pour la réalisation du Projet. En vertu de l'article 1, al.
8 1, par. 1° du *Règlement sur les conditions et les cas requérant une autorisation de la Régie de*
9 *l'énergie*, EGQ doit obtenir une autorisation de la Régie pour acquérir, construire ou disposer des
10 immeubles ou des actifs destinés au transport ou à la distribution de gaz naturel, ainsi que pour
11 étendre, modifier ou changer l'utilisation de son réseau de transport ou de distribution dans le
12 cadre d'un projet dont le coût est de 1 200 000 \$ ou plus.

13 Cette demande est accompagnée des renseignements suivants :

- 14 • Les objectifs et la justification du Projet;
- 15 • La description du Projet;
- 16 • Les principales normes techniques applicables au Projet;
- 17 • Les coûts associés au Projet;
- 18 • L'impact sur les tarifs, incluant une analyse de sensibilité du Projet;
- 19 • Le calendrier projeté;
- 20 • La liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois;
- 21 • L'impact sur la qualité de prestation du service de distribution du gaz naturel;

22 La présente demande comporte également une demande de création d'un compte de frais
23 reportés.

2. Objectifs visés par le Projet et justification en relation avec les objectifs

24 Le Projet vise le remplacement d'un total de 103 branchements en polyéthylène de type Aldyl-A
25 ainsi que de 628,8 mètres de conduites principales en plastique de type Aldyl-A, situés sur le

1 tronçon de la rue Bourgeau Nord. Ces infrastructures ont été installées dans les années 1970 et
2 sont composées de conduites principales ainsi que de branchements en polyéthylène de type
3 Aldyl-A. Ce matériau, l'une des plus anciennes résines plastiques utilisées dans le réseau de
4 distribution de gaz naturel d'EGQ, n'est plus utilisé depuis 1982, en raison de sa sensibilité accrue
5 à la propagation lente de fissures (« *slow crack growth* »). Ce phénomène se traduit par la
6 formation de fissures fragiles à l'intérieur de la conduite, lesquelles progressent graduellement à
7 travers la paroi au fil du temps, réduisant ainsi la durée de vie utile et la fiabilité des installations.

8 À cette vulnérabilité propre au matériau s'ajoute l'influence de conditions opérationnelles et
9 environnementales, lesquelles peuvent accélérer la propagation lente de fissures dans les
10 conduites en polyéthylène de type Aldyl-A, notamment les variations de pression et de
11 température, les charges mécaniques externes, les conditions du sol, les contraintes liées aux
12 interventions opérationnelles sur le réseau ainsi que les travaux réalisés à proximité des conduites.

13 Dans ce contexte, une analyse de risque effectuée par EGQ a permis d'identifier le tronçon de la
14 rue Bourgeau Nord comme présentant un niveau de risque élevé en raison de la combinaison
15 notamment de l'âge avancé des installations, de l'utilisation du matériau Aldyl-A et de la densité
16 résidentielle environnante.

17 Les objectifs principaux du Projet sont les suivants :

- 18 • réduire le niveau de risque associé aux installations visées ;
- 19 • assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel des clients concernés ;
- 20 • et préserver l'intégrité et la sécurité du réseau du distributeur.

21 Le Projet s'inscrit dans une approche de gestion proactive de l'intégrité des actifs. Bien que les
22 infrastructures visées ne présentent pas de danger imminent, le maintien en service prolongé des
23 installations existantes augmenterait progressivement la probabilité d'incidents, tels que des fuites
24 ou des ruptures. De telles situations sont généralement plus coûteuses, plus perturbatrices pour
25 la clientèle et comportent un profil de risque accru, pouvant entraîner des conséquences graves.

26 En ce sens, la réalisation du Projet permet de privilégier une intervention planifiée, visant à réduire
27 les risques tout en limitant les travaux correctifs d'urgence, en limitant les interruptions imprévues
28 pour la clientèle et en optimisant les coûts globaux d'exploitation et d'entretien.

1 Le Projet a ainsi été identifié comme prioritaire au regard des résultats de l'analyse de risque. Le
2 fait que certains branchements en Aldyl-A demeurent temporairement en service ailleurs sur le
3 réseau reflète une priorisation fondée sur le niveau de risque, et non une absence d'enjeu. Le
4 tronçon de la rue Bourgeau Nord fait partie des sections du réseau identifiées comme devant être
5 remplacées en priorité selon les résultats de l'analyse de risque et les contraintes de planification
6 des travaux.

7 Enfin, le projet Bourgeau Nord s'inscrit pleinement dans l'alignement d'EGQ avec ses politiques,
8 ses valeurs et ses objectifs organisationnels, notamment en matière de sécurité des
9 communautés, de protection de l'environnement et de gestion responsable des actifs,
10 conformément à sa stratégie d'intégrité déposée au dossier tarifaire 2026¹. À cet égard, EGQ a
11 établi comme priorité le remplacement progressif et complet des sections de conduites en
12 plastique de type Aldyl-A présentes sur son réseau, lequel comprend environ 3 km de conduites
13 principales et environ 300 branchements.

14 La réalisation de ces travaux permet de réduire de façon significative le risque de défaillance, de
15 simplifier les interventions futures sur le réseau et de diminuer les coûts d'exploitation associés,
16 tout en renforçant la santé des actifs, ainsi que la sécurité et la fiabilité du réseau de distribution
17 de gaz naturel.

3. Description du Projet

18 Le Projet prévoit le remplacement d'une conduite principale ainsi que de 103 branchements sur le
19 réseau gazier du distributeur afin notamment d'en assurer l'intégrité et la sécurité. Ces
20 branchements, installés en Aldyl-A, étaient couramment utilisés dans les années 1970.
21 Conformément à l'orientation adoptée par Enbridge Gas, EGQ a établi comme priorité le
22 remplacement complet des sections de plastique de type Aldyl-A sur son réseau dans le but
23 d'éliminer les risques de défaillances prématurées. Le présent Projet prévoit le remplacement de

¹ Dossier [R-4303-2025](#), EGQ-8, document 1 - Stratégie d'intégrité.

1 la conduite existante par l'installation d'une nouvelle conduite située à l'opposé de la conduite
2 existante sur le tronçon concerné.

3 Cette approche permettra à EGQ de minimiser les coûts du projet et de limiter l'interruption de
4 l'alimentation des clients concernés au seul jour du remplacement de leur branchement respectif.
5 L'ancienne conduite en plastique de type Aldyl-A, de même que les anciens branchements, seront
6 ensuite abandonnés une fois les travaux complétés. Cette mesure vise à réduire les risques pour
7 la sécurité, à assurer la fiabilité du service à la clientèle et à soutenir une gestion responsable des
8 investissements du distributeur.

Carte du Projet



4. Principales normes techniques

1 Le Projet sera réalisé conformément aux exigences de la dernière édition disponible du code CSA
2 Z662 ainsi qu'à celles du *Règlement sur le gaz et la sécurité publique* qui intègre les exigences des
3 codes applicables de l'*Association canadienne de la normalisation* (ACNOR).

4 Les données techniques portant sur le remplacement de la conduite sont présentées dans le
5 tableau ci-dessous :

Conduites incluses dans le Projet		
Types	Mètres	Explications
NPS 2 IPPE	680	Nouvelle conduite installée du côté de la rue opposé à la conduite existante
Branchement en plastique	103	103 services en plastique qui doivent être remplacés

6 Tel que mentionné ci-dessus, la réalisation du Projet prévoit l'installation d'une nouvelle conduite
7 située du côté de la rue opposé à la conduite existante. À cet effet, EGQ installera une conduite
8 principale sur une distance totale de 680 mètres, laquelle sera exploitée à une pression
9 intermédiaire. La conduite mise en place dans le cadre du Projet sera raccordée au réseau existant
10 d'EGQ en remplacement de l'ancienne conduite en plastique de type Aldyl-A alimentant les clients
11 situés sur la rue Bourgeau Nord. Cette intervention permettra au distributeur d'assurer la pérennité
12 de l'alimentation en gaz naturel des clients concernés, tout en maintenant l'intégrité et la sécurité
13 du réseau gazier. Enfin, Enbridge Gaz Québec prévoit l'installation d'une nouvelle conduite de deux
14 pouces (2 po) et les nouveaux branchements seront réalisés en polyéthylène d'un diamètre d'un
15 demi-pouce (0,5 po).

5. Coûts associés au Projet

1 Le Projet requiert des investissements totalisant 3 043 634 \$. La répartition des coûts selon la
 2 nature des travaux est la suivante, conformément au niveau de détail demandé par la Régie dans
 3 sa décision D-2025-086² :

Activités	Coûts prévus (\$)
Services entrepreneurs ³	2 282 355 \$
Matériaux	19 884 \$
Main-d'œuvre interne	5 000 \$
Services externes	68 280 \$
Contingence	593 879 \$
Frais pour la municipalité	74 234 \$
Total	3 043 634 \$

4 Enbridge Gaz Québec fait systématiquement appel à un entrepreneur spécialisé pour la réalisation
 5 de ses projets. Le présent projet, de type « 3R » (relocalisation, remplacement et renforcement),
 6 requiert, pour l'établissement des coûts liés aux travaux, une analyse plus complète et rigoureuse
 7 tenant compte des caractéristiques propres au projet ainsi que des coûts associés au matériel
 8 utilisé. Ainsi, EGQ a établi les coûts associés aux travaux de remplacement des conduites et des
 9 branchements, inscrits sous la rubrique « Services entrepreneurs », selon cette méthodologie. Le
 10 distributeur s'est également appuyé sur son expérience ainsi que sur les coûts de projets similaires
 11 réalisés au cours des cinq dernières années. Cette estimation a ensuite été affinée par l'obtention

² Décision [D-2025-086](#), Dossier R-4301-2025, par. 45.

³ Inclus le coût des branchements et de restaurations.

- 1 d'une soumission de la part de l'entrepreneur chargé de l'exécution des travaux. Plus précisément,
2 les coûts prévus du Projet, présentés dans le tableau par activité, se détaillent comme suit :

Services entrepreneurs	Coûts prévus (\$)
Abandon des anciennes conduites et raccordement des nouvelles conduites	789 706 \$
Branchements	851 621 \$
Travaux de restauration	597 677 \$
Signalisation	43 350 \$
Total	2 282 355 \$

Matériaux	Coûts prévus (\$)
Conduites principales et branchements en plastique	19 702 \$
Composantes nécessaires pour le raccord de la nouvelle conduite au reste du réseau	182 \$
Total	19 884 \$

Services externes	Coûts prévus (\$)
Travaux topographiques nécessaires au Projet	6 250 \$
Conception des plans par une firme externe spécialisée	4 250 \$
Localisation du branchement d'égout privé	52 430 \$
Localisation des Réseaux techniques urbains (RTU) ⁴	5 350 \$
Total	68 280 \$

⁴ Réseaux Techniques Urbains (RTU) désigne l'ensemble des réseaux d'énergie et de télécommunication, ainsi que leurs composantes (notamment conduites, conduits de massifs, regards, puits d'accès, chambres, etc.), enfouis dans l'emprise de la chaussée.

1 Lors de l'analyse du Projet, EGQ disposait très peu d'alternatives. Deux options étaient
2 envisageables dans les circonstances, bien que le distributeur n'ait identifié qu'une seule réelle
3 option viable :

- 4 1. Remplacement de la conduite existante par une nouvelle conduite, celle-ci installée du côté
5 opposé à la conduite existante;
- 6 2. Installation de la nouvelle conduite directement à côté de la conduite existante.

7 L'option 1 a été retenue par EGQ puisqu'elle représente la seule solution techniquement et
8 opérationnellement viable compte tenu des caractéristiques du Projet. À l'inverse, l'option 2
9 présente des contraintes majeures, sans générer d'avantages significatifs sur le plan des coûts, et
10 ne peut donc être considérée comme une option viable. Cette approche engendre des impacts
11 importants en matière de coûts, d'échéancier et de sécurité. En effet, toute intervention à côté
12 d'une conduite de gaz en service exige son repérage préalable au moyen de techniques
13 d'excavation douce, telles que l'hydro vac ou l'excavation manuelle, ce qui augmente
14 considérablement les coûts et prolonge la durée des travaux. Ces impacts seraient d'autant plus
15 importants si la nouvelle conduite devait être installée du même côté que les autres infrastructures
16 souterraines, en raison des risques accrus d'accrochage et de conflits avec les services existants.
17 De plus, les travaux réalisés à proximité d'une conduite de gaz active doivent progresser à un
18 rythme fortement ralenti pour respecter les exigences de sécurité. Par ailleurs, l'abandon préalable
19 de la conduite existante afin de procéder à l'installation de la nouvelle entraînerait une interruption
20 prolongée du service de gaz naturel pour les clients, pouvant s'étendre sur plusieurs semaines,
21 voire plusieurs mois dans le cadre de ce projet. Ces impacts cumulés rendent cette option peu
22 souhaitable et non recommandée.

6. Impact sur les tarifs incluant une analyse de sensibilité du Projet

23 La pièce EGQ-1, Documents 2 et 2.1, présente une analyse financière du Projet basée sur les
24 paramètres financiers approuvés par la Régie dans la décision D-2020-141.

1

Analyse de sensibilité

Scénario de base

Total des coûts incluant les intérêts	3 212 247 \$
Valeur actuelle nette	(2 846 766) \$

Scénario de base, coût plus 10 %

Total des coûts incluant les intérêts	2 891 022 \$
Valeur actuelle nette	(2 562 089) \$

Scénario de base, coûts moins 10 %

Total des coûts incluant les intérêts	3 533 472 \$
Valeur actuelle nette	(3 131 443) \$

7. Calendrier projeté

2 Le calendrier ci-dessous présente les grandes étapes de réalisation du présent Projet.

Activités	Début	Fin
Planification du Projet	Octobre 2025	Avril 2026
Obtention du permis de la ville de Gatineau	Mai 2026	Mai 2026
Dépôt de la preuve et décision de la Régie	Mai 2026	Juillet 2026
Travaux sur la rue Bourgeau Nord	Juillet 2026	Novembre 2026
Restauration des lieux	Novembre 2026	Mai 2027

1 Dans la décision D-2025-086⁵ précitée plus haut, portant sur le projet d'investissement Croissant
2 de la Paix et rue de la Sarthe, la Régie avait invité EGQ à déposer dans sa preuve initiale pour
3 d'éventuels dossiers de même nature, la méthodologie utilisée pour l'établissement des coûts et
4 de l'échéancier de ses projets avec un même niveau de détail que celui apporté en réponse à une
5 demande de renseignements. Par conséquent, en complément du calendrier produit ci-haut, le
6 distributeur estime la durée des travaux sur la rue Bourgeau Nord à environ 120 jours.

7 La date de fin des travaux principaux pourrait donc être (sans prendre en considération les travaux
8 de restauration des lieux pour lesquels la complétion est prévue au printemps 2027) :

9 -1^{er} novembre dans le cas d'une autorisation au 1^{er} juillet ;

10 -1^{er} décembre dans le cas d'une autorisation au 1^{er} août ;

11 -15 décembre dans le cas d'une autorisation au 15 août.

8. Liste des autorisations exigées en vertu d'autres lois

12 Outre l'autorisation de la Régie, l'autorisation requise pour réaliser le Projet est la suivante :

- 13 • Permis de la Ville de Gatineau

9. Impact sur la qualité des prestations du service de distribution de gaz naturel

14 Tel que mentionné précédemment, la réalisation du Projet permettra d'assurer la pérennité de
15 l'alimentation au gaz naturel des clients situés sur le tracé du Projet ainsi que la sécurité et
16 l'intégrité du réseau gazier. Le Projet n'aura aucun impact sur la qualité de desserte du reste de la
17 clientèle actuelle. De plus, le remplacement des branchements contribuera à réduire de façon
18 significative la probabilité d'interventions urgentes, tout en limitant les coûts opérationnels qui y
19 sont associés, en cohérence avec la stratégie du distributeur visant l'élimination graduelle des
20 infrastructures en plastique de type Aldyl-A. Enfin, le remplacement de la conduite principale en
21 Aldyl-A facilitera, le cas échéant, la planification et la réalisation de travaux futurs sur ce tronçon.

⁵ Décision [D-2025-086](#), Dossier R-4301-2025, par. 45.

10. Compte de frais reportés et suivi

EGQ demande à la Régie d'autoriser la création d'un compte de frais reportés hors base, portant intérêts au dernier taux de rendement sur la base de tarification approuvé par la Régie, afin de comptabiliser les coûts reliés au présent Projet, jusqu'à leur intégration dans la base de tarification à compter du 1^{er} janvier 2028.

11. Conclusion

Le présent Projet est requis afin d'assurer la pérennité de l'alimentation en gaz naturel des clients, de même que pour assurer l'intégrité et la sécurité du réseau de distribution d'EGQ. Conformément aux orientations d'Enbridge Gas et dans le cadre de sa stratégie de gestion de l'intégrité des actifs, EGQ a fait du remplacement complet des conduites et des branchements en plastique de type Aldyl-A une priorité organisationnelle. Cette orientation s'inscrit directement dans les valeurs fondamentales d'EGQ, qui accordent une importance primordiale à la sécurité du public et des employés, à la fiabilité du réseau de distribution ainsi qu'à la pérennité et à la saine gestion de ses actifs, conformément à sa stratégie d'intégrité déposée au dossier tarifaire 2026⁶. À ce titre, le présent Projet s'inscrit dans une démarche structurée et continue comprenant plusieurs initiatives de même nature visant la réduction proactive des risques et le maintien de la performance du réseau.

EGQ demande donc à la Régie :

- D'autoriser le présent projet d'investissement ;
- D'autoriser la création d'un compte de frais reportés hors base, portant intérêts au dernier taux de rendement sur la base de tarification approuvé par la Régie, dans lequel seront comptabilisés les coûts liés au Projet.

⁶ Dossier [R-4303-2025](#), EGQ-8, document 1 - Stratégie d'intégrité.